



Association des Trois Dumas *et* *pour la sauvegarde du vieux Villers*

Villers-Cotterêts Janvier 1998.

La LOGE CAROLINA

Rédigée par Monsieur François ANGOT Secrétaire Général de l'Association.

Pour évoquer la *loge Carolina*, il faut emprunter la rue des Buttes (ou des Buts), qui tire son nom des Buttes d'un ancien jeu d'arc.

A l'angle de la rue des Buttes et de la rue Démoustier (ex rue de Noüe), existait une petite fontaine assez élégante et dont nous allons faire brièvement l'historique - - - à fin d'entrer dans le vif du sujet.

Le 6 mai 1833, les habitants de la rue de Noüe (aujourd'hui Démoustier) s'adressaient au Maire et aux Conseillers municipaux de la ville de Villers-Cotterêts, par laquelle ils exposaient l'éloignement de leurs domiciles à la place du marché ou se trouve une fontaine, il ne s'agit pas encore du beffroi et de son abreuvoir, il n'était pas encore construit, (...) mais d'une simple fontaine - - - donc ils sont obligés d'acheter de l'eau et de faire conduire leurs bestiaux à une longue distance ; cela aussi bien en hiver et la rue se trouvait encombrée par la glace qui coule de la fontaine de la place - - - Qu'il est difficile et même dangereux de faire conduire les bestiaux à cette fontaine, pour les abreuver pendant l'hiver. La conclusion était donc d'élever une fontaine vers le milieu de la rue de Noüe. Les habitants de la rue de Noüe patientèrent environ - - - 7 ans.

Ils adressèrent donc une pétition.

La municipalité Cotterézienne avait un Maire des plus intelligents et des plus actifs, **Louis-Eléonore TRONCHET**.

Il prit en main la juste cause des habitants de cette rue et le 17 février 1841 le Conseil Municipal approuvait le devis dressé par le Sieur MAUGRAS, architecte inspecteur de la 4^{ème} section des travaux du département de la Seine (1) et désignait au scrutin secret M^{rs} DEMOLOMBE et SENART pour assister M^r TRONCHET qui devait procéder à l'adjudication.

Cette adjudication eut lieu le 4 juillet 1841, au profit d'un Sieur OLIM Albert, plombier à Soissons pour la somme de 2.120,-fr., mais une pétition devait suivre - - - ci-joint la copie de la pétition.

Je cite :

Messieurs,

Parmi les nombreuses améliorations que le Conseil Municipal de Villers-Cotterêts a fait depuis 1831, les soussignés habitants des rue de Noüe et des Buttes considèrent comme étant d'une grande utilité pour la ville entière et pour eux que la fontaine borne dont le quartier vient d'être doté et dont le monument a bien été exécuté. C'est messieurs pour

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

rendre hommage à votre zèle éclairé que les soussignés viennent vous demander la permission de faire graver sur le monument le millésime de l'année dans laquelle il a été érigé et le nom de votre Président.

La fontaine serait appelée " Fontaine **TRONCHET** ", ce serait une récompense que le pays décernait au dévouement de Monsieur le Maire, qui se consacre tout entier aux intérêts de la commune.

Suive les signatures.

A l'unanimité le nom de " Fontaine **TRONCHET** ", fut adopté par le Conseil de Villers-Cotterêts.

Cette fontaine que nous avons connue (je cite **E. ROCH** dit **Pierre DURE**), était des plus simple, elle consistait en une sorte de borne, de forme plate, haute de 2 mètres et large de 75 centimètres, avec, en fonte bronzée et comme seule accessoires d'ornementations une couronne de lauriers, du centre de laquelle sortait une tête de lion, par où l'eau coulait, mais seulement bien entendu, lorsqu'on appuyait sur un bouton de cuivre posé sur le côté.

En juillet 1872 le propriétaire de la maison contre laquelle est adossée cette fontaine fit remplacer celle-ci par une autre beaucoup plus artistique et dont l'exécution fut confiée au ciseau de **Charles GILBERT** - - - C'est un composé de style **Renaissance** et **LOUIS XIV**.

Mais évoquons en deux mots **Charles GILBERT** :

Né à Emeville (Oise) le 23 juin 1845 **GILBERT** fut d'abord apprenti, épicier, puis le goût ancestral de la pierre lui étant venu (ses ancêtres étaient ou carrier ou maçon, ils travaillaient à Paris), il alla travailler à Paris et comme il se sentait porté vers le statuaire, il suivit assidûment des cours de dessin, puis des cours de sculpture d'une école spéciale du 10^{ème} arrondissement. Il travaille beaucoup pour les châteaux et les églises. La première statue qu'il exécuta avec art et succès fut celle de **PESTALZZI**, qui figura à l'exposition universelle de 1867.

Mais venons en à l'endroit qui nous intéresse.

Après avoir parcouru une trentaine de mètres dans la rue des Buttes, en partant de la rue Démoustier, on trouve à main gauche, un vaste terrain de jardinage, clos de murs, loué à plusieurs particuliers et dans lequel on entre par une grande porte uniquement ouverte au propriétaire et aux locataires qui en possèdent chacun une clef.

Au XVIII^{ème} siècle, ce terrain faisait partie d'un grand clos connus sous le nom de clos du **CENT - SUISSE**.

Durant les séjours qu'il fit à Villers-Cotterêts, de 1787 à 1789, le **Duc d'ORLEANS** assiste fréquemment aux " **Tenues** " de la loge Cotterézienne.

Il s'y rendait toujours à pied, du château par les bâtiments du Vautrait, du Manège et par la cour de l'hôtellerie du Sauvage. Il traversait ensuite la rue de Largny, entrait dans la cour du clos de **Jean MANGLART** et, un peu plus tard, clos du Sieur de **ROMAINVILLE**.

Qu'il vous soit permis d'entrer dans cet enclos, aujourd'hui consacré aux travaux de **POMONE** et vous apercevrez dans l'angle extrême droite, un bâtiment ou pavillon carré construit en pierre et couvert en tuiles (derrière l'épicerie **POARD** ou **SAINTEs** pour les anciens Cotteréziens actuellement **MALIVOIR**), avec de hauts combles **LOUIS XIII**. Cette bâtisse ancienne aux aspects un peu étranges et qui comprend un sous-sol, se compose d'une salle unique assez spacieuse et à laquelle on accède par un large perron de pierre. Le plafond est de forme voûtée et sa charpente entièrement déplâtrée, si toutefois elle le fut jamais, laisse voir un assemblage qui par quatre côtés, rejoint la clef de voûte, terminée en cul de lampe.

Mais laissons **Ernest ROCH** parler :

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

“ Une honorable Cotterézienne qui a bien voulu nous donner quelques détails de choses vues par elle, et qui, toute jeune joua souvent dans cette salle, nous disait, naguère il y existait une grande cheminée de pierre, aujourd’hui disparue, et que, sur les murailles, on pouvait voir encore - il y a une cinquantaine d’années, des parties de peintures à demi effacées, blanc, jaunes, rouges, représentant des scènes à personnages et des attributs bizarres ce qui n’était point sans étonner ses yeux d’enfants, d’autant plus que ce local ne servait alors que tout bonnement qu’à mettre à l’abri de très vulgaires outils de jardinage.

Mais nous entrons dans le vif du sujet (il était temps).

Ce que fut la destination première de ce mystérieux pavillon ? nul ne saurait sans doute le dire ; mais ce que nous pouvons affirmer, c’est qu’il “ couvrit “ les travaux de la première loge maçonnique installée à Villers-Cotterêts ; d’où très probablement ces diverses peintures murales qui étonnèrent si fort les yeux des enfants de notre honorable Cotterézienne et qui ne devait être autre chose que les restes, peu ou prou effacés, de quelques fresques symboliques du rite maçonnique Français.

Cette première loge maçonnique Cotterézienne fut installée dans le courant de février 1787, sous le nom de Loge “ **CAROLINA** “. La raison pour laquelle elle prit le nom féminin latinisé nous est absolument inconnue.

Son 1^{er} vénérable fut le Sieur **Nicolas-Louis LALITTE** Maître de l’*hôtellerie du Dauphin* et syndic de la communauté du bourg de Villers-Cotterêts.

Les autres officiers de la loge étaient **Ouébert GUILLOT**, **Fabio MARSAUX**, **Nicolas MELAYE**, **Jean NIGUET**, **DEVIOLAINE** (conservateur de la forêt de Villers-Cotterêts, cousin de Madame **DUMAS**), **Eléonore PICOT** (de l’hôtel de l’Epée, il y avait trois **PICOT**, **PICOT de NOÛE**, **PICOT** l’avoué), **CHAMBERTIN**, **Paul QUENOBLE**, **Cosme PERRAULT**, **PARISIS**, **Claude LABOURET** (propriétaire de l’*hôtel de l’Ecu* et Major de la milice bourgeoise de Villers-Cotterêts) et **Jean-Antoine PAPILLON**.

Vers la fin de l’année 1787 le Duc d’ORLEANS (**Philippe EGALITE**, qui venait d’être exilé dans sa terre de Villers-Cotterêts se fit affilier à la loge “ **CAROLINA** ” en même temps que **MARSOLAN** chirurgien ordinaire (**Bertrand MARSOLAN** avait épousé **Marie-Anne-Nicolas RITHIER**, qui mourut à Villers-Cotterêts et y fut inhumé le 24 avril 1789).

Philippe EGALITE arrivait de l’*hôtellerie du Dauphin*, où il avait droit de passage, pour lui et ses chevaux, et, le vaste enclos qui lui appartenait, s’étendait derrière le jardin de l’hôtellerie, le frère **EGALITE** gagnait aussi discrètement que rapidement, la rue des Buttes (ou du jeu d’arc), c’est à dire la loge maçonnique.

Cette loge fut mise en sommeil, sinon fermée le 20 thermidor an VII. (15 août 1799)

Antérieurement au XVIII^{ème} siècle, ou tout au moins dans les premiers jours de celui-ci et en contiguïté de l’enclos dont il vient d’être parlé, s’élevait la salle et s’étendait l’un des 2 “ jardins “ consacrés par les chevaliers Cotteréziens à l’antique et noble “ Jeu d’Arc “. L’autre jardin se trouvait dans la rue du Pleu.

Mais comme aussi, plusieurs de nos concitoyens nous ont manifesté le désir de connaître l’endroit exact de la rue des Buttes où se trouvait le “ Noble Jeu “ nous ne croyons pouvoir mieux les satisfaire qu’en mettant sous leurs yeux le croquis ci-après relevé sur un plan authentique.

Comme nous l’avons déjà dit, la rue des Buttes, après avoir pris le nom de chemin de **NOÛE**, débouche et se termine à la plaine du même nom (Saint Nicolas aux Fleurs) sur le territoire du même nom. Mais cela est une autre histoire, un jour nous évoquerons Saint Nicolas aux Fleurs par une causerie faite par notre Président.

Jehan de NOÛE

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95